



Entente Intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice

Budget 2018

Adopté par le Comité le 3 juillet 2017

Calcul des coûts immobiliers à transférer à l'exploitation	1
Répartition des coûts entre les communes	2
Coûts par jour/enfant et taux d'occupation	3
Comptes de fonctionnement	4

La répartition des coûts entre les communes est basée sur la dernière convention qui prévoit à son article 4 une séparation entre les charges d'exploitation et les charges immobilières.

Les premières sont réparties entre les communes selon les taux d'occupation effectifs et les secondes selon les taux de propriété.

Pour les comptes indiqués ci-dessous, les montants doivent être répartis entre charges d'exploitation et charges immobilières en fonction des semaines d'occupation du chalet. Pour l'exercice 2017, le taux attribué aux charges d'exploitation a été arrêté à 75.0 %, soit 39 semaines d'occupation sur 52. (35 semaines d'écoles et 4 semaines de camps de vacances)

Les autres comptes de la section 350 "Alouettes Immobilier" sont attribués uniquement aux charges immobilières.

Compte	Désignation	BUDGET		Exploitation		Immobilier	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3011	Traitements nettoyage des chalets	45'300.00		34'000.00		11'300.00	
350.3030	Cotisations AVS-AI-AC	4'500.00		3'400.00		1'100.00	
350.3040	Cotisations à la caisse de pension	4'800.00		3'600.00		1'200.00	
350.3050	Assurances de personnes	1'400.00		1'000.00		400.00	
350.3121	Achats d'eau	1'000.00		700.00		300.00	
350.3123	Achats d'électricité	8'500.00		6'400.00		2'100.00	
350.3124	Achats de combustible de chauffage	17'000.00		12'700.00		4'300.00	
350.3141.02	Entretien courant des chalets	31'000.00		23'300.00		7'700.00	
350.3142	Entretien des routes	3'700.00		2'800.00		900.00	
350.3145.01	Entretien courant des parcs et zones de loisirs	5'500.00		4'100.00		1'400.00	
350.4361	Remboursements de traitements		-		-		-
350.4362	Remboursements de prestations en nature		-		-		-
350.4364	Remboursements d'assurances		-		-		-
Totaux		122'700.00	-	92'000.00	-	30'700.00	-

La somme nette de fr. 92'000.- est transférée de l'immobilier à l'exploitation au moyen d'une imputation interne par les comptes 350.4904 et 570.3904.

Méthode de répartition des coûts

Immobilier Le total des coûts nets est réparti selon le pourcentage de propriété de chaque commune (Crissier 32.40% - Ecublens 53.04% - Saint-Sulpice 14.56%).

Exploitation L'unité d'imputation des coûts est le jour/enfant pour tenir compte de la durée variable des camps.
Les coûts des camps scolaires et des camps de vacances sont déterminés de manière distincte.

camps scolaires Le total des coûts nets est réparti en fonction de la participation effective des enfants de chaque commune (coût identique pour chaque commune).

camps de vacances La participation des parents hors-communes est déduite du coût total brut.
Le résultat obtenu est réparti selon le nombre de jours/enfant effectif de chaque commune (à ce niveau, coût identique pour chaque commune).
La participation encaissée des parents est imputée séparément à chaque commune (coût différent en fonction du taux de participation des parents).

Répartition des coûts d'exploitation par catégorie

Nombre de jours enfants y compris hors-communes

Coûts d'exploitation sans déduction de la participation des parents

Participation des parents hors-communes

Coûts nets d'exploitation par catégorie

1) estimation basée sur les effectifs moyen et le plan d'occupation prévisible

2) estimation basée sur la moyenne 2012 à 2016

Total	école	vacances
7'920	7'430 ¹⁾	490 ²⁾
626'200.00	587'500.00	38'700.00
-5'600.00	-	60 -5'600.00
620'600.00	587'500.00	33'100.00

Répartition des coûts

Coûts nets immobiliers

Coûts nets d'exploitation école ³⁾

3) sans participation des parents encaissée directement par les communes

Coûts bruts d'exploitation vacances

Participation des parents vacances

Coûts nets d'exploitation vacances

Total		Crissier		Ecublens		Saint-Sulpice	
% propriété	montant	% propriété	montant	% propriété	montant	% propriété	montant
100.00%	53'300.00	32.40%	17'300.00	53.04%	28'300.00	14.56%	7'700.00
jours/écolier	montant	jours/écolier	montant	jours/écolier	montant	jours/écolier	montant
7'430	587'500.00	2'490	196'900.00	3'860	305'200.00	1'080	85'400.00
*jours/vacancier	montant	jours/vacancier	montant	jours/vacancier	montant	jours/vacancier	montant
430	33'100.00	100	7'700.00	300	23'100.00	30	2'300.00
montant effectif		montant effectif		montant effectif		montant effectif	
-25'900.00		-5'800.00		-18'500.00		-1'600.00	
*jours/vacancier	montant	jours/vacancier	montant	jours/vacancier	montant	jours/vacancier	montant
430	7'200.00	100	1'900.00	300	4'600.00	30	700.00

* sans hors-communes

Récapitulation

Coûts nets immobiliers

Coûts nets d'exploitation école ³⁾

Coûts nets d'exploitation vacances

Total des coûts par commune - Budget 2018

Budget 2017

Comptes 2016

Total	Crissier		Ecublens		Saint-Sulpice	
montant	coût jour/enfant	coût total	coût jour/enfant	coût total	coût jour/enfant	coût total
53'300.00	6.70	17'300.00	6.80	28'300.00	6.95	7'700.00
587'500.00	79.05	196'900.00	79.05	305'200.00	79.05	85'400.00
7'200.00	19.00	1'900.00	15.35	4'600.00	23.35	700.00
648'000.00		216'100.00		338'100.00		93'800.00
668'000.00		220'200.00		349'300.00		98'500.00
538'212.92		190'957.85		276'675.97		70'579.10

Décomposition du coût complet

Coût complet par jour/enfant école ³⁾
 Coût complet par jour/enfant vacances

Crissier		Ecublens		Saint-Sulpice	
<i>immob. + exploit.</i>	<i>coût jour/enfant</i>	<i>immob. + exploit.</i>	<i>coût jour/enfant</i>	<i>immob. + exploit.</i>	<i>coût jour/enfant</i>
6.70 + 79.05	85.75	6.80 + 79.05	85.85	6.95 + 79.05	86.00
6.70 + 19.00	25.70	6.80 + 15.35	22.15	6.95 + 23.35	30.30

Comptes 2016

5.40 + 68.10	73.50	5.90 + 68.10	74.00	6.65 + 68.10	74.75
5.40 + 15.30	20.70	5.90 + 7.80	13.70	6.65 + 11.90	18.55

3) sans participation des parents encaissée directement par les communes

Fréquentation et coût moyen pondéré

Ecole (sans déduction particip. parents)
 Vacances (avec déduction particip. parents)
 Coût moyen pondéré

Total	Crissier		Ecublens		Saint-Sulpice	
<i>nb. jours/enfant</i>	<i>nb. jours/enfant</i>	<i>coût jour/enfant</i>	<i>nb. jours/enfant</i>	<i>coût jour/enfant</i>	<i>nb. jours/enfant</i>	<i>coût jour/enfant</i>
7'430	2'490	85.75	3'860	85.85	1'080	86.00
430	100	25.70	300	22.15	30	30.30
7'860	2'590	83.45	4'160	81.25	1'110	84.50

Comptes 2016

7'641	2'673	71.45	3'994	69.25	974	72.45
-------	-------	-------	-------	-------	-----	-------

Comparaison occupation/propriété

Taux d'occupation - Budget 2017

école
vacances

Crissier		Ecublens		Saint-Sulpice	
<i>moyenne pondérée</i>		<i>moyenne pondérée</i>		<i>moyenne pondérée</i>	
33.51%	32.95%	51.95%	52.93%	14.54%	14.12%
23.26%		69.77%		6.98%	

Taux d'occupation - Comptes 2016

école
vacances

35.76%	34.98%	51.23%	52.27%	13.01%	12.75%
22.83%		68.48%		8.70%	

Taux de propriété

	32.40%		53.04%		14.56%
--	---------------	--	---------------	--	---------------

Compte	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350	LES ALOUETTES - IMMOBILIER	172'000.00	172'000.00	223'500.00	223'500.00	217'104.42	217'104.42
350.3011 *	Traitements nettoyage des chalets	45'300.00		54'000.00		44'745.00	
350.3030	Cotisations AVS-AI-AC	4'500.00		5'300.00		4'202.40	
350.3040	Cotisations à la caisse de pensions	4'800.00		6'800.00		6'626.40	
350.3050	Assurances de personnes	1'400.00		1'700.00		1'054.15	
350.3121	Achats d'eau	1'000.00		1'000.00		889.25	
350.3123	Achats d'électricité	8'500.00		8'900.00		7'519.90	
350.3124	Achats de combustible de chauffage	17'000.00		17'000.00		13'559.45	
350.3141.01	Entretien appartement PPE "Les Ravaires"	6'000.00		6'000.00		5'950.00	
350.3141.02 *	Entretien courant des chalets	31'000.00		22'500.00		32'438.57	
350.3141.03 *	Rénovation des chalets	3'500.00		51'300.00		50'157.35	
350.3142	Entretien des routes	3'700.00		3'700.00		3'174.10	
350.3145.01	Entretien courant des parcs et zones de loisirs	5'500.00		5'500.00		6'175.45	
350.3185 *	Honoraires et frais d'expertises					2'592.00	
350.3186	Assurances bâtiments	8'800.00		8'800.00		7'390.80	
350.3191	Impôts et taxes	6'000.00		6'000.00		5'629.60	
350.3801	Attribution au fonds de rénovation	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
350.4231.01	Loyer appartement PPE "Les Ravaires"		14'200.00		14'200.00		14'208.00
350.4231.02 *	Location ponctuelle des chalets		9'000.00		12'000.00		8'955.80
350.4231.03	Location permanente du studio						3'000.00
350.4362	Prestations en nature				1'300.00		1'260.00
350.4364	Remboursements d'assurances						4'574.00
350.4523.0	Participation des communes - immobilier		53'300.00		48'200.00		44'513.87
350.4523.01	Part. frais immobilier - Crissier 32.40 %		17'300.00		15'600.00		14'422.50
350.4523.02	Part. frais immobilier - Ecublens 53.04 %		28'300.00		25'600.00		23'610.17
350.4523.03	Part. frais immobilier - St-Sulpice 14.56 %		7'700.00		7'000.00		6'481.20
350.4801 *	Prélèvement dans le fonds de rénovation		3'500.00		51'300.00		50'157.35
350.4904 *	Imputation interne de frais immobiliers		92'000.00		96'500.00		90'435.40

- 350.3011 Traitements nettoyage des chalets**
En 2017, prime de fidélité et de départ en retraite pour la titulaire du poste.
- 350.3141.02 Entretien courant des chalets**
En plus des abonnements d'entretien habituels, ce compte comprend le contrôle et la mise en conformité des installations électriques Fr. 5'000.-, le remplacement des bacs de douche des enseignants Fr. 2'000.-, le réaménagement du passe-plats de la cuisine Fr. 4'000.-, le remplacement d'un store dans une salle de classe Fr. 1'500.- et le contrat d'entretien du nouveau détecteur de gaz portatif utilisé lors de toute maintenance dans le silo à pellets Fr. 500.- (le capteur CO2 est révisé une année sur deux et le montant est réduit à Fr. 220.-).
- 350.3141.03 Rénovation des chalets**
Remplacement de l'escalier de secours dans le vieux chalet.
- 350.3185 Honoraires et frais d'expertises**
En 2016, premiers frais liés à la procédure de recouvrement engagée contre le propriétaire qui n'a pas versé sa contribution à la rénovation du chemin Brun.
- 350.4231.02 Location ponctuelle des chalets**
En fonction des comptes 2016.
- 350.4801 Prélèvement dans le fonds de rénovation**
Voir comptes 350.3141.03 et 350.3145.02
Situation prévisible du fonds de rénovation, compte 9281.01
Solde au 31.12.2016 : fr. 28'675.35
Attributions 2017 + 2018 : fr. 50'000.--
Prélèvement 2017 : ./ fr. 51'300.--
Prélèvement 2018 : ./ fr. 3'500.--
Solde au 31.12.2018 : fr. 23'875.35
- 350.4904 Imputation interne de frais immobiliers**
Transfert d'une partie des coûts immobiliers à l'exploitation, voir explications en page 1 et contre-partie au compte 570.3904.

Compte	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
570	LES ALOUETTES - EXPLOITATION	683'900.00	683'900.00	704'700.00	704'700.00	662'778.39	662'778.39
570.3003	Jetons de présence du comité	14'900.00		14'900.00		14'000.00	
570.3011.0	Traitements	255'200.00		268'500.00		269'600.20	
570.3011.01	Pour la responsabilité du chalet	20'400.00		20'000.00		19'528.40	
570.3011.02	Pour l'animation	81'300.00		79'800.00		82'627.60	
570.3011.03 *	Pour la cuisine	121'500.00		136'700.00		139'803.25	
570.3011.05	Pour les sports	12'000.00		12'000.00		10'160.95	
570.3011.06	Pour les moniteurs et monitrices	20'000.00		20'000.00		17'480.00	
570.3030	Cotisations AVS-AI-AC	26'100.00		27'400.00		18'731.70	
570.3040	Cotisations à la caisse de pensions	35'100.00		37'400.00		29'454.30	
570.3050	Assurances de personnes	7'700.00		8'100.00		4'817.35	
570.3060 *	Indemnisation et rbt de frais	10'000.00		10'000.00		9'708.70	
570.3080 *	Personnel intérimaire facturé par des tiers	8'000.00		6'000.00		7'413.25	
570.3090	Formation professionnelle	1'500.00		1'000.00		1'540.00	
570.3099	Charges diverses autorités & personnel	2'500.00		2'500.00		1'526.15	
570.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'000.00		1'000.00		279.85	
570.3102	Frais d'annonces, cotisations, journaux	1'300.00		1'200.00		1'223.00	
570.3103	Fournitures scolaires et d'animation	200.00		100.00		198.30	
570.3122	Achats de gaz et charbon pour la cuisine	1'500.00		1'500.00		1'380.10	
570.3124	Achats d'essence pour les véhicules	1'200.00		1'000.00		1'123.78	
570.3131	Achats de produits alimentaires	90'000.00		90'000.00		86'790.45	
570.3132	Achats de médicaments	500.00		500.00		448.75	
570.3133 *	Produits de nettoyage et de désinfection	6'500.00		6'500.00		4'749.90	
570.3135	Achats d'outillage	500.00		500.00		332.05	
570.3151	Entr. mobilier et équip. technique de bureau	500.00		500.00		1'874.40	
570.3152	Entr. mobilier et équipements scolaires	500.00		500.00		95.00	
570.3153 *	Entr. mobilier et équipement des chalets	8'000.00		10'500.00		5'869.65	
570.3155	Entretien des véhicules	1'000.00		1'000.00		1'411.70	
570.3156	Entr. matériel pour sports et activités ludiques	6'500.00		6'500.00		4'960.15	
570.3163	Leasing du véhicule	7'800.00		7'800.00		7'727.40	
570.3181	Affranchissements et frais CCP et banque	500.00		500.00		220.82	
570.3182	Frais de télécommunications	5'000.00		4'800.00		4'880.90	
570.3185.01	Fiduciaire et frais de gestion	10'600.00		10'600.00		10'527.20	
570.3185.02	Site internet	1'800.00		4'800.00		5'088.95	
570.3186.01	Assurances de choses	2'500.00		2'200.00		2'059.20	
570.3186.02	Assurances accidents des élèves	1'100.00		1'000.00		858.00	
570.3186.03	Assurances des véhicules	1'600.00		1'600.00		1'437.80	
570.3187	Frais de blanchisserie	10'500.00		10'300.00		10'323.30	
570.3188	Transports et remontées mécaniques	60'500.00		58'700.00		52'535.80	
570.3189 *	Billets entrées, locations salles & frais div. camps	4'000.00		3'000.00		3'072.20	

570.3011.03	Pour la cuisine Diminution de 20 % du taux d'activité du cuisinier responsable non compensée. Certaines tâches sont réalisées par les civilistes (aide au service).
570.3060	Indemnisation et rbt de frais Y compris remboursement des frais de transport des civilistes Fr. 7'500.-.
570.3080	Personnel intérimaire facturé par des tiers Rémunération des civilistes Fr. 7'000.- et de moniteurs de l'Ecole suisse de ski Fr. 1'000.-
570.3133	Produits de nettoyage et de désinfection Dès 2018, l'économie réalisée sur les essuie-mains en papier suite à l'installation de souffleries Dyson sera compensée par l'introduction des sacs poubelles taxés.
570.3153	Entr. mobilier et équipement des chalets Y compris remplacement de la friteuse, Fr. 5'500.- initialement prévu en 2017 mais reporté à 2018 suite à l'obligation de remplacer la machine à emballer sous vide tombée en panne début 2017 et irréparable.
570.3189	Billets entrées, locations salles & frais div. camps En fonction de l'augmentation du nombre d'inscriptions aux camps de cette année.

Compte	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
570.3191	Taxes de séjour	5'000.00		5'000.00		5'261.10	
570.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	500.00		500.00		512.00	
570.3199	Frais divers	300.00		300.00		309.59	
570.3904 *	Imputation interne de frais immobiliers	92'000.00		96'500.00		90'435.40	
570.4221 *	Revenus des c/c et des placements				100.00		0.69
570.4273	Location de matériel de ski		5'000.00		4'500.00		4'400.00
570.4331.0	Participation des parents aux camps de vacances		31'500.00		29'900.00		36'136.00
570.4331.01	Crissier - particip. parents camps vacances		5'800.00		6'400.00		6'224.00
570.4331.02	Ecublens - particip. parents camps vacances		18'500.00		17'500.00		21'036.00
570.4331.03	St-Sulpice - particip. parents camps vacances		1'600.00		1'400.00		2'508.00
570.4331.10	Autres com. - particip. parents camps vacances		5'600.00		4'600.00		6'368.00
570.4361	Remboursements de traitements						63'403.55
570.4362	Prestations en nature		16'200.00		19'100.00		21'255.10
570.4513 *	Remboursement du canton moniteurs J+S		35'000.00		30'000.00		41'940.00
570.4523.0	Participation des communes - exploitation		594'700.00		619'800.00		493'699.05
570.4523.01	Participation frais d'exploitation - Crissier		198'800.00		204'600.00		176'535.35
570.4523.02	Participation frais d'exploitation - Ecublens		309'800.00		323'700.00		253'065.80
570.4523.03	Participation frais d'exploitation - St-Sulpice		86'100.00		91'500.00		64'097.90
570.4653 *	Subventions pour le sport		1'000.00		800.00		1'254.00
570.4690 *	Recettes diverses		500.00		500.00		690.00
350	LES ALOUETTES - IMMOBILIER	172'000.00	172'000.00	223'500.00	223'500.00	217'104.42	217'104.42
570	LES ALOUETTES - EXPLOITATION	683'900.00	683'900.00	704'700.00	704'700.00	662'778.39	662'778.39
	TOTALISATION	855'900.00	855'900.00	928'200.00	928'200.00	879'882.81	879'882.81

570.3904	Imputation interne de frais immobiliers Contre-partie du compte 350.4904.
570.4221	Revenus des c/c et des placements Taux d'intérêts à zéro.
570.4513	Remboursement du canton moniteurs J+S Depuis 2015, le canton verse une contribution visant à couvrir en partie les coûts des accompagnants moniteurs J+S (Jeunesse et Sport) non enseignants, engagés par les Alouettes pour l'encadrement des écoliers durant les camps de skis et d'école à la montagne. Le montant varie en fonction du nombre de moniteurs certifiés J+S et du nombre de jours.
570.4653	Subventions pour le sport Subvention accordée pour les moniteurs "Jeunesse et Sport" du camp organisé durant la semaine des relâches.
570.4690	Recettes diverses Redistribution de la taxe CO2 par la Caisse cant. Vaud. AVS , ventes de cartes postales, etc.